



pour des

Pax Romana

MOUVEMENT INTERNATIONAL DES ÉTUDIANTS CATHOLIQUES
MOUVEMENT INTERNATIONAL DES INTELLECTUELS CATHOLIQUES

La reconnaissance internationale

DES DROITS DE L'HOMME

Depuis le moment où un projet de Déclaration universelle des droits de l'homme fut mis à l'étude, *Pax Romana* a prêté la plus grande attention à tous les efforts des Nations-Unies pour la défense et la promotion des droits inaliénables de la personne humaine. En 1948 déjà, le Mouvement international des Intellectuels catholiques a fait de la question des droits de l'homme le sujet d'étude de sa II^e Assemblée plénière, à Ware, près de Londres. Puis, en 1951, une rencontre internationale d'études à Limbourg-an-der-Lahn (Allemagne) a porté sur ce même sujet, dans l'intention d'examiner le chemin parcouru depuis 1948, en particulier grâce à la Déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi qu'à une Déclaration européenne, et à la mise en chantier du projet de pacte d'application de la Déclaration universelle par les Nations-Unies.

Souvent, au cours de ces dernières années, nous avons eu l'occasion de faire valoir nos points de vue, soit devant le Conseil économique et social de l'ONU, soit devant sa Commission des droits de l'homme. Notre Journal s'est fait écho de ces différentes démarches. La dernière en date a été l'envoi au Secrétaire général des Nations-Unies, le 24 décembre dernier, d'un assez long memorandum sur les projets de Pacte d'application. Au stade actuel, ces Pactes, que la Commission des droits de l'homme a charge d'élaborer, sont relatifs d'une part aux droits économiques, sociaux et culturels, d'autre part aux droits civils et politiques ; un préambule identique précède les deux textes et une dernière partie, sur la « mise en œuvre » des dispositions des Pactes, leur fait suite. Or, l'ECOSOC, au mois d'août dernier, a décidé d'inviter les organisations non gouvernementales intéressées à lui faire part de leurs observations sur les projets, avant que la Commission des droits de l'homme ne leur donne une rédaction définitive.

La communication que nous avons adressée au Secrétaire général de l'ONU, au nom des deux branches de *Pax Romana*, pouvait légitimement manifester notre appréciation des progrès très réels accomplis par la Commission dans l'établissement du texte et proposait en même temps une série de modifications de détail qui nous semblent importantes. La déclaration de principes figurant en tête de notre memorandum disait, en particulier :

Pax Romana constate avec satisfaction que le préambule des Pactes reconnaît « que ces droits découlent de la dignité inhérente à la personne humaine ». C'est là une affirmation d'une valeur incalculable ; elle montre que la Commission a pleine conscience que les droits de l'homme ne dépendent ni des conventions, ni de la coutume internationale, ni de

la volonté de l'Etat qui les accorderait à ses citoyens.

Cette reconnaissance est essentielle pour nous chrétiens. Nous considérons que les droits de l'homme sont établis, comme sur leur fondement ultime, sur la loi naturelle, participation, dans l'homme, de la sagesse et de la volonté de Dieu, Créateur et Fin de toute chose.

Nous reconnaissons l'existence d'une vérité objective, soit naturelle, qui peut être découverte par l'exercice normal de la raison, soit surnaturelle, reçue par révélation divine. L'homme, étant créature de Dieu, est inséré dans un ordre de valeurs supérieures, dont il n'est pas l'auteur, et il doit se conformer librement à cet ordre. La dignité de l'homme requiert donc que seule la vérité lui soit proposée. Mais elle impose également à chaque conscience le devoir de rechercher le vrai et le bien, en dehors desquels l'homme ne réalise pas sa destinée.

Bien que social par nature, l'homme à l'égard de la société possède un droit imprescriptible à rechercher librement la vérité et à y conformer sa vie. C'est pourquoi la conscience humaine peut revendiquer en faveur de l'Etat le droit de suivre, dans cette recherche, son chemin propre, c'est-à-dire le droit à exercer librement sa croyance sans en être empêché par des mesures coercitives de l'Etat et le droit au plus grand bien-être possible, physique et moral. C'est sur ce fait que sont fondés, selon nous, les droits de l'homme vis-à-vis de l'Etat, que les Pactes internationaux se proposent de garantir.

A la lumière de ces principes, nous pouvons applaudir à la rédaction qui a été donnée à la plupart des dispositions des Pactes. Mais il reste encore un certain nombre d'articles qui, à notre avis, ont besoin d'être amendés ou élargis. Il serait sans utilité pour nos lecteurs de publier ici la teneur exacte des amendements que nous avons proposés, qui d'ailleurs ne prennent tout leur sens que dans le contexte, assez volumineux, des deux Pactes. Nous nous bornerons donc à en résumer l'esprit.

Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes : Ce droit est énoncé par l'art. 1 des deux Pactes. Nous le reconnaissons, certes, et nous admettons, avec le projet, que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes comprend un droit permanent sur leurs richesses et leurs ressources naturelles. Mais nous devons aussi proclamer que les richesses naturelles sont destinées à l'usage de tous les hommes et que, par conséquent, le droit de l'Etat sur ses richesses est limité par le devoir de permettre la circulation équitable de biens entre tous les pays, afin d'éviter le scandale des peuples qui vivent dans l'abon-

dance à côté des peuples condamnés à la misère.

Droit au travail : Le texte n'envisage ce droit qu'à l'intérieur d'un Etat, ce qui peut donner lieu à des difficultés insurmontables et ce qui contredit, en outre, les dimensions mondiales de l'économie actuelle. Nous estimons donc que chaque travailleur doit avoir la faculté de chercher une activité partout où, dans le monde, les possibilités de travail se présentent et que les Etats doivent en tenir compte.

Conditions du travail : Nous demandons que le Pacte ajoute aux conditions de sécurité et d'hygiène, de salaire équitable, de repos et de loisir qu'il garantit, la protection du travailleur contre l'incertitude du lendemain, du moins sous la forme du renvoi arbitraire ou de la cessation du travail découlant de spéculations économiques injustifiées.

Droits des enfants : La protection des enfants contre l'exploitation — que le Pacte relatif aux droits sociaux envisage

Le drapeau des Nations Unies



dans un fort bel article sur la protection de la famille, « fondement de la société » (art. 10), — doit sauvegarder leur santé morale aussi bien que leur santé physique.

Droits culturels : Les art. 14, 15 et 16 du même Pacte concernent l'éducation et le droit de chacun à participer à la vie culturelle. Ils sont parmi les plus complets et les plus satisfaisants pour nous. Comme complément à cette excellente rédaction, nous demandons

qu'il y soit inséré une disposition stipulant que les découvertes dans le domaine scientifique sont un bien commun à tous les hommes. On chercherait ainsi à éviter que des découvertes scientifiques ne puissent devenir des instruments de domination dans la main de certains Etats.

Droit à la propriété : Nous sommes étonnés de constater qu'il manque

(Suite p. 6, col. 1)

Les catholiques scandinaves

par Axelle Thon

Les pays scandinaves, Danemark, Suède, Norvège et Finlande, forment une unité géographique, historique et culturelle. Ayant eu une histoire commune au moyen âge, ces pays se séparèrent ensemble de l'Eglise catholique dès le début de la Réforme ; l'histoire du catholicisme ne recommença en Scandinavie qu'au milieu du siècle dernier, lorsqu'en 1849 la constitution danoise accorda la liberté religieuse à ce pays. Il y avait alors 800 catholiques au Danemark ; vers la fin du siècle, leur nombre s'élevait à 5000, et en 1892 un vicariat apostolique fut institué ; à la Pentecôte de 1953 le Danemark fut érigé en diocèse. La Norvège devint également un diocèse en juillet 1953, tandis que les deux autres pays sont toujours considérés comme pays de mission. Aujourd'hui, sur une superficie aussi étendue que la France, l'Italie et l'Espagne réunies, 40 000 catholiques environ vivent au milieu de 16 millions de protestants. Ils sont répartis comme suit : Danemark 26 000, Suède 6000 (auxquels viennent s'ajouter 15 000 immigrants d'après la dernière guerre), Norvège 5000 et Finlande, où les missions ne furent établies qu'en 1906, 2000. Copenhague, avec ses 9 paroisses et 9000 catholiques sur 1 million d'habitants, est considérée par les autres pays comme la « Rome » de la Scandinavie. Le Danemark compte actuellement 100 prêtres, dont un quart sont danois ; quelques-uns des grands ordres y sont représentés, notamment les Jésuites, et, depuis octobre 1953, les Dominicains. En Norvège, il est toujours interdit aux Jésuites, sous peine de mort, d'entrer au pays, alors qu'en Finlande, pendant la guerre, il n'y avait qu'un seul prêtre pour administrer les sacrements ! Seul le Danemark a un évêque du pays : Mgr Th. Suhr, né en 1896, converti, puis Bénédictin et Prieur à Rome, nommé Evêque en 1939.

La presse catholique au Danemark comprend une revue hebdomadaire, *Katolsk Ugeblad*, qui donne surtout les actualités, et *Catholica*, revue trimestrielle d'un haut niveau intellectuel et culturel. En Suède, il y a le *Credo*, en Norvège le *St. Olav*. Le Dane-

mark possède des écoles catholiques proprement dites, et un lycée récemment établi, dirigé par les Jésuites, qui a reçu, en 1953, les quatre premiers élèves au baccalauréat.

Quels sont maintenant les problèmes qui se posent aux catholiques dans cette situation de minorité ? Ils sont extérieurs autant qu'intérieurs, et sont presque les mêmes dans les quatre pays, bien qu'ici il sera surtout parlé du Danemark.

La première question est celle du protestantisme. Si ce n'est pourtant pas là notre problème capital, c'est à cause de la situation de l'église protestante en Scandinavie. Le protestantisme ici est orthodoxe luthérien, uniquement basé sur la bible ; en réalité, un bon nombre de protestants penchent, soit vers le piétisme, soit vers une certaine forme de haute-église. L'église est nationale, c'est-à-dire que, par le baptême, on en devient « membre ». Au Danemark, le 97 % de la population appartient officiellement à cette église, mais d'après une statistique, faite par les pasteurs protestants, moins du 10 % pratique, et ce nombre va diminuant ; l'église subit une crise intérieure, les théologiens se divisant en rationalistes d'un côté, tandis que de l'autre un petit groupe désire retourner au luthéranisme classique. Nos relations avec l'église protestante se sont sensiblement améliorées au cours des derniers vingt ans, mais il reste encore beaucoup à faire.

Notre plus grand problème est de faire face au matérialisme qui est extrêmement répandu dans toute la Scandinavie, et qui augmente de jour en jour. Où doit-on en chercher la cause ? Le très haut niveau social et l'individualisme du caractère nordique y sont probablement pour une part. Les Scandinaves ne sont pas athées. Mais on rencontre une indifférence totale quant aux problèmes de la philosophie et de la religion, qui est considérée comme une « affaire privée ». Aussi les Scandinaves séparent-ils presque totalement la morale de la religion. Les statistiques montrent que de tous les pays du monde la Scandinavie a un pourcentage extrêmement élevé de

suicides, de divorces, d'avortements à « indication sociale » ; au Danemark, plus de 50 % des enfants naissent dans les premiers six mois du mariage, et tous ces chiffres vont augmentant. Placés devant ces faits, quelle est la réponse que nous pouvons donner ?

Il est certain que nos points de contact se trouvent en général sur le plan culturel. Notre littérature catholique est très respectée. Des noms comme Sigrid Undset et Johannes Jorgensen sont connus de tous, et Jorgensen a incontestablement influencé le changement d'attitude envers le catholicisme au Danemark. Mais à cette activité culturelle, il nous faut associer l'exemple, que nous ne devons absolument pas méconnaître. Les Scandinaves ont un grand respect du travail, en nous faisant respecter nous-mêmes, nous ferons respecter notre religion. Et nous avons également le devoir de bien connaître notre religion. On nous posera des questions, et ceci dans tous les milieux. Il nous faut adapter le catholicisme aux mœurs nordiques, car il y a toujours beaucoup de préjugés, surtout en Suède ; il nous faut arriver à ce que le catholicisme ne soit plus considéré comme une religion étrangère.

Parmi nos problèmes internes, le plus grand est celui des mariages mixtes. Ne constituant que le 1/2 %, ou moins, de la population, il est évident que la majorité des mariages sont mixtes ; il en résulte bien souvent des défiances, surtout quand il s'agit de convertis dont l'habitude religieuse n'a pas eu le temps de bien se former.

Notre second grand problème est l'isolement. La croissance de l'Eglise en Scandinavie est surtout due aux conversions ; elles sont nombreuses — au Danemark 2 à 300 par an — et se produisent dans tous les milieux, parmi les étudiants, et surtout parmi les jeunes. Leur situation est souvent très difficile, et on l'a comparée à celle des premiers chrétiens à Rome. Ils sont seuls catholiques dans leur famille, dans leur travail, partout. Souvent encore, nous

(Suite p. 2, col. 4)

LA MISSION DE L'UNIVERSITÉ

Actes du

XXII^e CONGRÈS MONDIAL DE PAX ROMANA

Montréal-Québec, 26 août-1^{er} septembre 1952

L'idée de l'Université et sa fonction dans la société contemporaine vues par les universitaires catholiques du monde entier

Paris : P. Lethielleux, éd. 1953, 244 pages

En vente au Secrétariat général, Fribourg

Voyage en Scandinavie

par Rose Mary McGowan

Après l'Assemblée Interfédérale du Danemark, en juillet-août 1954, M^{lle} McGowan, du Secrétariat général a fait une brève halte à Stockholm et à Oslo avant de rejoindre, en Ecosse, l'annuelle « Summer School » de notre fédération britannique. M^{lle} McGowan ajoute ici quelques-unes de ses propres impressions à la description de la situation générale des catholiques dans les pays scandinaves que présente dans ce numéro Axelle Thon.

A Krabbesholm, des Scandinaves m'avaient avertie que je ne trouverais que très peu d'étudiants dans la capitale suédoise, à cause des vacances d'été. Mais comme il est si rare qu'un de nous voyage si loin vers le nord, il aurait été regrettable de ne pas essayer d'entrer en contact avec eux. La Providence et la tenacité me ménagèrent finalement une entrevue avec le R. P. Dureau, O. P., aumônier des étudiants suédois.

Mon impression la plus forte est celle d'un matérialisme envahissant qui aurait déjà absorbé une minorité catholique insignifiante si celle-ci ne témoignait d'une admirable vitalité. On est, de plus, douloureusement frappé par un sentiment d'isolement qui présente deux aspects. D'une part, les catholiques sont inévitablement séparés de leurs propres concitoyens; d'autre part, c'est une sorte d'isolement, d'éloignement de la vie de l'Eglise dans les autres pays; ils souffrent du manque de compréhension à leur égard de la part de leurs frères dans le Corps mystique du Christ.

Je dois avouer que je n'avais moi-même jamais réalisé la situation des catholiques scandinaves. Et ce qui était plus grave, en tant que membre de Pax Romana, je n'avais jamais pleinement compris la situation des étudiants catholiques scandinaves.

A l'Université de Stockholm, sur 7000 étudiants, il y a environ 15 à 20 catholiques. La seule école catholique de la ville ne compte que 20 étudiants catholiques sur 500 élèves; le seul foyer catholique pour jeunes filles (Dominicains) offre le même exemple d'une minorité infinitésimale perdue dans une majorité non chrétienne.

La principale critique qu'on leur adresse et le principal obstacle qu'ils doivent affronter est le fait qu'on considère le catholicisme comme « étranger », étranger dans son aspect et ses coutumes, dans son clergé et dans sa littérature. Dans tout Stockholm, il n'y a pas un seul prêtre suédois; ils sont français, allemands, etc. On considère la culture catholique moderne comme « importée ». Quelques petits groupes s'attaquent à la traduction en suédois de la littérature catholique moderne; mais ces tentatives sont encore bien modestes. La littérature catholique éditée en suédois est inévitablement peu abondante. Le champ d'action est vaste mais les travailleurs peu nombreux.

Le R. P. Dureau lui-même a accepté des responsabilités qui lui prennent tout son temps : l'enseignement, les traductions, la publication et la vente des livres édités par leur maison d'édition dominicaine... Dans cette journée aux 24 heures si bien remplies, il faut encore trouver du temps à consacrer aux étudiants. Mais le P. Dureau y arrive.

Jusqu'à 1949, l'Academicum Catholicum de Suède groupait tous les universitaires sans faire de distinctions entre étudiants et diplômés. Reconnaisant que des problèmes différents signifient besoins différents et que besoins

différents exigent des solutions diverses, l'Academicum Catholicum décida de faire une place particulière aux problèmes des étudiants. Les réunions mensuelles communes continuèrent, mais, en même temps, on organisa des rencontres spéciales pour les étudiants, toutes les trois semaines. Le nombre des étudiants qui vinrent pendant la première année passa peu à peu de deux ou trois, à quatorze ou quinze et les rencontres eurent lieu tous les quinze jours. C'est un travail lent et patient qui exige beaucoup de foi et ne laisse aucun espoir pour des succès faciles. Et pourtant les raisons d'espérer ne manquent pas.

On manifeste vis-à-vis du catholicisme une certaine curiosité intellectuelle à laquelle il faut répondre. Il y a actuellement dans les collèges un intérêt évident et croissant pour le catholicisme, intérêt qui, dans deux ou trois ans, devrait atteindre l'Université. Dans un pays où l'ignorance et les préjugés jouent un si grand rôle dans l'attitude des gens à l'égard du catholicisme, un tel intérêt peut être une semence d'espoir.

Pour pouvoir me rendre compte de l'isolement des étudiants catholiques étrangers, j'ai essayé de les rencontrer. Il y a deux types d'étudiants étrangers en Suède. Ceux qui n'étudient que pendant une période limitée : des Sud-Américains, des Français, etc.; ils entrent peu en contact avec les Suédois et ne font pas beaucoup d'efforts pour cela. Si l'on sait qu'ils sont catholiques (ce qui n'est pas toujours facile), on les invite aux réunions. L'aide qu'ils apportent aux étudiants catholiques suédois est généralement proportionnée à leur degré de connaissance de la langue suédoise.

La seconde catégorie d'étudiants étrangers comprend les réfugiés : polonais, baltes, etc. Il est en général encore plus difficile de les atteindre, non seulement à cause de la difficulté d'un premier contact quand on ne sait pas s'ils sont catholiques ou non, mais encore parce que la majorité d'entre eux a déjà perdu la foi.

Les jeunes Suédois, qui font leurs études à l'étranger (en France ou en Allemagne), ont davantage l'occasion d'entrer en contact avec le catholicisme, mais cela n'est pas sans danger. C'est pour la plupart d'entre eux leur première rencontre avec des catholiques, leur premier contact avec tout ce que la foi et la culture catholiques peuvent signifier. Enthousiasmés par cette rencontre, il y en a qui se convertissent assez rapidement. Mais le retour dans leurs familles, dans l'atmosphère matérialiste de leurs anciennes habitudes et surtout l'isolement dans lequel est plongée, en Suède, toute personne récemment convertie, tout cela provoque une crise dont les effets psychologiques et spirituels peuvent être désastreux.

Mue par le désir de faire quelque chose, j'ai demandé au R. P. Dureau qu'il me suggère de quelle manière Pax Romana pourrait aider ces étudiants.

Du début à la fin de notre entretien, le R. P. Dureau insista sur l'isolement dans lequel ils sont vis-à-vis du reste du monde catholique. Il me démontra l'urgence de développer des relations entre les étudiants suédois et les étudiants catholiques d'autres pays. Pour entrer en contact avec les étudiants

en Suède même, il suggère qu'on encourage des étudiants catholiques à venir faire leurs études en Suède. Il demande s'il ne serait pas possible de les inviter, ou du moins d'envoyer (suffisamment tôt) les programmes des réunions nationales auxquelles pourraient participer des étudiants suédois; non seulement les rencontres catholiques, mais toutes celles qui faciliteraient les contacts et les échanges entre étudiants. D'autre part, il demande instamment qu'on s'efforce d'établir des contacts à l'étranger avec les étudiants suédois qui s'y trouvent. Il suggère que des familles catholiques invitent chez elles des étudiants catholiques suédois; on pourrait faire un effort spécial pour associer des étudiants suédois aux activités de la fédération catholique, aux groupes, aux discussions, aux cercles d'étude dans les facultés etc. Le R. P. Dureau attache une très grande importance à tout cela, non seulement pour l'étudiant lui-même, mais à cause de l'expérience et de l'influence dont il bénéficierait à son retour chez lui.

☆

A Oslo, non seulement l'aumônier mais encore la plupart des étudiants étaient absents. Je réussis finalement à rencontrer Kari Borrensen, secrétaire de notre fédération, avec laquelle j'eus une conversation délicate, bien que terriblement précipitée, juste avant le départ de mon train.

L'impression, ici, était la même qu'à Stockholm, mais le ton était plus optimiste. Les catholiques y sont aussi en minorité infime, mais le milieu paraît plus ouvert à leur influence. La guerre a provoqué un grand changement en Norvège: la souffrance a tiré le peuple hors du matérialisme dans lequel il s'enfonçait pour l'aider à revenir aux questions essentielles. L'intérêt qu'on porte au catholicisme va croissant; il jouit même d'une certaine vogue à l'Université et les deux-tiers des convertis récents sont des intellectuels. Le caractère norvégien lui-même facilite les contacts;

il y a une bonne volonté générale et une ouverture d'esprit propre à la discussion; on rencontre même un désir de parler de catholicisme avec des catholiques. Les membres de la fédération catholique, qui comprennent des étudiants et des diplômés (à l'Université d'Oslo il n'y a qu'une dizaine de catholiques sur quatre à cinq mille étudiants), essaient de répondre à ce désir, individuellement et en groupe. Parmi les moyens efficaces qu'ils utilisent, relevons les réunions qu'ils tiennent tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Elles sont ouvertes aux protestants afin que le contact avec la vie et l'atmosphère de la communauté catholique soit amical; souvent on demande à un protestant d'y prendre la parole. Ces réunions comptent actuellement 50 à 60 participants.

Kari me signala aussi l'ignorance générale des protestants à l'égard du catholicisme; mais les études ou les voyages à l'étranger mettent les étudiants en contact avec le catholicisme, éveillent leur intérêt et provoquent parfois des conversions.

Sa dernière requête, comme celle du R. P. Dureau, fut pour demander que tous les étudiants catholiques membres de Pax Romana manifestent davantage d'intérêt et de compréhension à l'égard des problèmes de nos camarades universitaires scandinaves. Dès maintenant, nous pouvons les assurer de nos ferventes prières.

Calendrier des prochains mois

Mars

7 Fête de saint Thomas d'Aquin : Journée de Pax Romana.

Avril

2-8 Vienne : Semaine d'étude sur la Liturgie organisée pour les fédérations du MIEC.

14-17 Dusseldorf :

Semaine d'étude sur l'Art sacré moderne organisée par M. l'abbé Léonard Küppers, directeur du Sous-Secrétariat de l'Art de Pax Romana-MIEC.

21-24 Luxembourg :

MIEC-MIIC. Semaine d'étude sur La responsabilité politique du chrétien.

Juin

30 Dublin : Congrès international des Médecins catholiques sur Démographie et pratique médicale (jusqu'au 4 juillet).

Juillet

18-25 Lausanne : Rencontre des Femmes universitaires sur Les problèmes professionnels des femmes universitaires.

18-22 Delft :

Rencontre organisée par le Sous-Secrétariat des élèves-ingénieurs du MIEC sur Le rôle social de l'ingénieur.

22-25 Delft :

II^e Congrès international des Ingénieurs catholiques sur L'Ingénieur catholique et les relations humaines dans l'entreprise.

Août

1-7 Lisbonne et Fatima : VIII^e Assemblée plénière du MIIC. Thème : L'Apostolat dans les professions.

13-14 Flüeli (Suisse) : Journées européennes de Pax Romana-MIEC.

15-22 Flüeli :

Assemblée Interfédérale du MIEC. Thème : Etudiants catholiques et coopération internationale.

Septembre

3-5 Saragosse (Espagne) : III^e Congrès international des Pharmaciens catholiques. Thème : L'Humanisme et la profession.

Les Catholiques Scandinaves

(Suite de la page 1)

sommes regardés comme une secte; c'est toujours un scandale lorsque, dans une famille, un jeune homme ou une jeune fille se convertit. Ces jeunes se trouvent extrêmement isolés et comme, en général, ce sont également eux qui, le plus souvent et le plus intensément, rencontrent les problèmes déjà mentionnés, les organisations de jeunesse catholiques (les scouts, la jeunesse paroissiale et les étudiants qui ont chacun leurs problèmes spéciaux) ont une grande tâche à résoudre.

Pour les étudiants, l'organisation du Danemark, l'Academicum Catholicum, est la plus importante des quatre pays. Elle fut fondée en 1896 (le poète Jorgensen en est un des fondateurs), et compte 300 membres dans tous les pays, groupés surtout à Copenhague et Aarhus. Dans les autres pays, ces organisations sont beaucoup plus récentes (1930 environ), et c'est celle de Suède qui est la plus active, avec quatre centres. Au Danemark, c'est le baccalauréat qui donne admission à la fédération, sans égard aux études poursuivies; ainsi les étudiants proprement dits — sur 17 000 étudiants danois, il y a environ 100 catholiques — sont en grande minorité. L'Academicum Catholicum est, par conséquent, affilié à Pax Romana-MIEC et MIIC à la fois, et travaille plutôt sur une base intellectuelle générale que spécialement universitaire. Ce travail se poursuit sur deux plans : celui d'une instruction, donnée lors de réunions mensuelles comportant une conférence sur un problème actuel suivie d'une discussion; dans les cercles d'études de philosophie ou de littérature; donnée enfin par les thèmes d'études examinés lors des camps. Deuxièmement, sur le plan familial, travail qui consiste à essayer de former ce milieu catholique qui manque à nos jeunes convertis, par les camps d'été surtout, où nous vivons huit jours ensemble, loin de la ville, dans une atmosphère de charité, de liturgie et d'étude, par les messes mensuelles suivies d'une promenade, par les « foyers ouverts », où l'on se rencontre en famille chez un des membres, autour de discussions moins strictes que celles des thèmes d'études. Au gré des années,

nous avons insisté tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre plan; durant la guerre, ce fut surtout le milieu qui eut la prépondérance; ces dernières années, nous avons en revanche éprouvé le besoin de nous former pour faire face aux nombreux problèmes de l'après-guerre. A ceci s'ajoute une instruction religieuse, qui consiste tout d'abord à connaître et à vivre la liturgie, et en des études qui puissent améliorer notre connaissance de l'Eglise. Nous éditons un périodique en commun avec les organisations correspondantes d'autres pays scandinaves, avec qui nous gardons un contact assez étroit, et que nous rencontrons tous les deux ans dans un Congrès inter-scandinave.

Nos difficultés sont les mêmes que celles des autres organisations de jeunesse : il faut pousser nos membres à l'action, leur faire sentir qu'ils ont une responsabilité envers les autres jeunes, catholiques et non catholiques, combattre l'individualisme naturel, leur faire comprendre ce que c'est que le Corps mystique du Christ. Il est donc de grande importance que nous restions en contact avec les catholiques d'autres pays, que nous recevions la visite d'étudiants et de personnalités catholiques intellectuelles et politiques, que nous puissions fréquenter les universités catholiques. Les études sont très longues ici (au Danemark de 6 à 9 ans, et 60 % des étudiants ont un travail à côté, ce qui les prolonge encore). Nos étudiants devraient tous pouvoir quitter pendant un certain temps l'influence matérialiste de nos universités pour aller vivre dans un milieu catholique. Nous avions essayé, il y a quelques années, d'obtenir des bourses dans des universités catholiques, mais la nécessité matérielle plus tangible des étudiants en exil l'a emporté sur la nôtre, qui est morale. Elle est cependant grande, et c'est pourquoi un événement comme l'Assemblée Interfédérale de Pax Romana-MIEC au Danemark, l'été dernier, a eu pour nous une importance qui aura sans aucun doute une répercussion sur notre travail à l'avenir. Nous ne saurions jamais en être assez reconnaissants.

Axelle Thon.

BANQUE CANTONALE DU VALAIS

Carnets d'Epargne nominatifs et au porteur

Bons de dépôt à 3 et 5 ans

Garantie de l'Etat pour tous les dépôts

Abonnements

	Fr. s.	Sh.	£	Fr. fr.	pesetas
Simple	5.-	6/-	1.-	300	25
Amis de Pax Romana	10.-	12/6	2.50	1000	50

Compte de chèques postaux :
Fribourg IIa 1036.

Publicité : S'adresser à l'Administration du journal, rue St-Michel 14, Fribourg (Suisse).

Pax Romana



Rédaction

Secrétariat Général de Pax Romana, 14, rue St-Michel Fribourg (Suisse).

Responsable : Bernard Ducret.

Impression : Imprimerie St-Paul, Fribourg (Suisse).

S Autour du monde : Notre ancienne collaboratrice du Secrétariat général, Rosemary Goldie, effectue en ce moment un voyage dans l'hémisphère sud au nom du Comité permanent pour les congrès de l'apostolat des laïcs et de Pax Romana. Son voyage commença en Ouganda où elle prit part, au début de décembre, à la première rencontre des dirigeants de l'apostolat des laïcs organisée sur le sol africain. Durant toute cette réunion, elle travailla ferme à établir des contacts entre Pax Romana, d'une part, et étudiants et aumôniers des universités africaines, d'autre part. Rosemary quitta l'Afrique à la mi-décembre et sa seconde étape fut Bombay où elle fut reçue par Son Em. le cardinal Gracias. Puis ce fut Madras et les longues conversations avec le R. P. Pierre Ceyrac, S. J., aumônier de l'All India Catholic University Federation. Sa visite à Madras coïncida avec la réunion des aumôniers des divers groupes locaux de notre fédération indienne, auxquels Rosemary parla de Pax Romana, expliquant les buts du « Séminaire asiatique » projeté pour décembre 1954 aux Indes. Nul doute que ces contacts ainsi que les conversations entre Rosemary et les RR. PP. Ceyrac et Mathias — un ancien membre du Comité directeur de Pax Romana — n'aient consolidé les bases de notre travail apostolique en Asie et n'aient préparé, de façon heureuse, la réalisation de notre prochain « séminaire ». Puis Ceylan accueillit notre « ambassa-

Le thème d'étude du MIEC

ÉTUDIANTS CATHOLIQUES ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

Le développement de la vie internationale depuis la fin de la dernière guerre est un fait dont l'influence et les conséquences affectent tous ceux qui vivent dans notre monde moderne. Les facteurs souvent cités — la réduction des distances et la vitesse qui ont fait du monde une simple question d'heures de voyage — ne sont pas seuls à l'expliquer. Les avions, télégrammes et journaux qui apportent les nouvelles des quatre coins du globe ne reflètent qu'une réalité plus profonde, celle d'un monde qui est devenu interdépendant. Un incident qui se passe en un point du globe n'a pas qu'une signification purement locale ; il provoque des répercussions universelles, parfois difficiles à prévoir. L'ancienne croyance en une indépendance d'action totale n'est plus possible dans un monde qui repose sur la responsabilité mutuelle de tous ses citoyens.

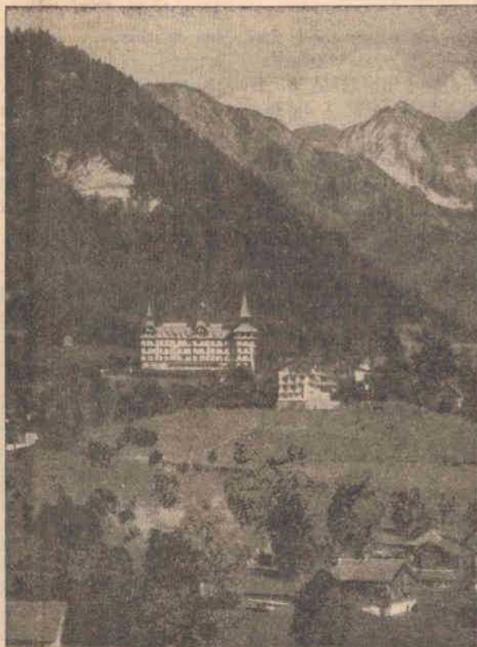
Ce développement fut rapide ; il a renversé bien des convictions fermement établies et soigneusement conservées. De nombreuses personnes ont été subitement placées au centre d'un mouvement qui non seulement les oblige à réexaminer leurs positions mais encore leur demande de participer à l'édification d'une communauté qui se veut internationale. La théorie qu'on élaborait avec soin pendant les dix dernières années n'est pas bâtie dans le vide ; elle a, au contraire, grandi au cœur d'une évidente réalité.

Ce qu'on demande aux hommes de bonne volonté, ce n'est pas seulement d'accepter une théorie applicable à leur propre vie, mais bien davantage de vivre cette théorie, de participer directement à la construction d'une communauté mondiale, nécessaire et inévitable. En face de cette réalité, la position du chrétien est claire ; elle a été à nouveau définie de nos jours par de très nombreux discours du Pape, par son action aussi, qui éclairent la coexistence et le développement parallèle de la théorie et de la pratique.

Mais la position du chrétien est aussi fondée sur l'histoire. La notion d'une communauté ne lui est pas étrangère. De saint Paul à Pie XII, on lui a constamment rappelé que l'homme n'a pas été créé pour vivre séparé de ses frères, que ceux qui s'unissent fraternellement en Dieu le Père sont liés dans le temps, et hors du temps, par l'universalité de l'Eglise, qu'il n'y a ni Gentils ni Juifs, mais qu'ils ne font qu'un.

La vision chrétienne d'un monde uni a souvent violemment contrasté avec d'autres visions d'unité, qui ont alimenté les principaux aspects d'une conquête mondiale reposant sur des ambitions inhumaines et qui n'ont été que trop visibles au XX^e siècle. La fatigue provoquée par ces rêves de conquête mondiale et de domination a poussé le monde moderne à chercher des principes et des méthodes donnant à la terre l'unité lui permettant de vivre en paix.

Que les chrétiens participent à cet effort commun, n'est pas surprenant. C'est leur devoir ; la tragédie serait qu'ils ne parviennent pas à influencer et à diriger ce mouvement vers l'entente universelle. Il faut qu'ils lui transmettent leur propre sens de l'unité et leur propre compréhension de l'universalité qui anime leur vie personnelle. Mais, au delà de ce devoir, il est nécessaire de reconnaître la complexité de la vie internationale. Toute la bonne volonté du monde ne peut suffire à faire des relations internationales quelque chose de simple ou d'unilatéral. Il faut élargir nos points de vue individuels et approfondir nos vocations personnelles. C'est un travail fatigant, même harassant : il implique une multitude d'activités qui semblent en elles-mêmes inutiles et qui ne sont guère tentantes. La théorie — l'idée — est noble et facilement acceptable, mais la pratique est souvent synonyme de corvée et de déception. C'est pour cette raison que le Comité



Flüeli : Hotel Nunalphorn

Directeur de Pax Romana-MIEC a choisi pour son Assemblée Interfédérale de 1954, qui se tiendra à Flüeli (Suisse) du 15 au 22 août, le thème : *Etudiants catholiques et coopération internationale*.

Partant des études théoriques entreprises au cours des précédentes réunions du Mouvement, ce thème permettra de faire le point ; elles constitueront, en effet, les fondements de l'évaluation des difficultés — mais aussi de toutes les possibilités — rencontrées lorsqu'on s'efforce de développer pratiquement la compréhension internationale sur le plan universitaire.

Il est évident que la grande majorité des étudiants est convaincue de l'importance de cette compréhension. Mais, d'autre part, il est nécessaire de connaître les difficultés pratiques qui en empêchent la réalisation et qui font donc obstacle à la communauté à laquelle elle peut éventuellement donner naissance. L'énorme responsabilité qui découle d'une activité internationale effraie parfois les gens ; souvent, plus simplement, elle dépasse leurs capacités. Mais il est impossible d'établir un programme permettant d'aboutir à des résultats positifs, aussi longtemps qu'on ne connaît ni les difficultés ni les possibilités offertes. Il est également nécessaire de voir si le cadre dans lequel travaillent nos fédérations est susceptible de favoriser cet esprit de compréhension internationale. Pour le savoir, on a décidé de répartir le travail de l'A. I. entre quatre commissions. Trois d'entre elles seront dédiées à l'étude et à l'évaluation des conditions qui ont une influence sur toutes ou, du moins, sur la grande majorité des fédérations et dont les répercussions sont internationales.

La première de ces commissions considérera l'université comme une institution internationale qui ne devrait pas faire de propagande pour une forme quelconque de nationalisme, mais qui devrait toujours tenir compte du fait que tout ce qui est produit par une culture particulière devient automatiquement partie de l'héritage commun de l'humanité. L'idéal et la réalité sont trop souvent différents : au lieu d'ouvrir les esprits, on suscite une sorte de « provincialisme » qui, non seulement n'élargit pas l'horizon des étudiants, mais le restreint encore plus. Si dans son milieu académique, une fédération se trouve en face de cette situation, elle aura naturellement plus de peine à faire accepter son programme international.

La deuxième commission étudiera la situation des étudiants qui font leurs études à l'étranger, problème qu'on rencontre pratiquement dans tous les pays du monde. L'étudiant étranger peut

être un lien entre l'héritage qu'il détient de son pays et celui du pays où il étudie. Mais il est le plus souvent seul et il a l'impression de vivre en marge de la communauté dans laquelle il se trouve. De pareils faits sont regrettables quand on les constate au niveau individuel ; que dire alors quand ces cas individuels sont multipliés des milliers de fois et qu'ils font ainsi obstacle à la création d'une communauté internationale d'idées et d'action ?

La troisième commission étudiera la situation des étudiants réfugiés ou émigrés ; elle considérera les divers problèmes résultant de la coexistence de cultures différentes. Destinée à informer les étudiants qui ne sont pas des réfugiés, la commission reprendra quelques-uns des problèmes présentés dans le dernier numéro de notre *Journal* (décembre 1953) ; elle s'efforcera de susciter parmi les fédérations non exilées un sens de leur responsabilité vis-à-vis des étudiants qui, forcés par les circonstances, doivent vivre dans des pays qui ne sont pas les leurs.

Les trois commissions, délibérant simultanément, attireront l'attention des délégués sur ces trois problèmes d'importance internationale qui peuvent, ou du moins qui devraient, intéresser toutes les fédérations. Elles permettront de tracer le tableau des situations existantes, soulignant leurs ramifications. Elles donneront l'occasion à ceux qui assisteront aux débats de faire part de leurs propres expériences, comme aussi de présenter les diverses situations locales.

Après ces discussions parallèles, une quatrième commission examinera le rôle de la fédération nationale dans la création, parmi ses membres, d'un esprit international. Espérons que cette commission tirera son inspiration et sa volonté d'aboutir, de l'urgence des questions débattues préalablement par les trois premières commissions. Il ne s'agit pas de faire la critique des fédérations, mais bien plutôt d'une saine évaluation de ce centre vital qu'est la fédération ; à cet examen sont conviées tout à la fois les fédérations prises individuellement et la communauté qu'elles constituent toutes ensemble. C'est là, au milieu d'une quantité incalculable de bonne volonté, que se cache la clef de cette compréhension réciproque.

A l'heure actuelle, la question la plus importante est de découvrir les moyens pratiques qui permettront de transformer cette compréhension en une réalité vivante parmi tous ceux qui désirent faire surgir l'unité de ce chaos de désordre qui a déchiré le monde, qui l'a privé d'équilibre, de paix et d'ordre. J. H. McM.

F Asie : Durant les vacances de Noël, la fédération indonésienne a tenu une réunion qui lui a permis d'étudier les moyens de renouer des contacts et d'intensifier sa collaboration avec toutes les autres fédérations asiatiques. Déjà, elle se prépare activement à participer au Séminaire asiatique et elle s'efforce d'établir des liaisons avec les étudiants indonésiens catholiques résidant hors du territoire national... A Noël également, tous les aumôniers appartenant à l'All India Catholic University Federation se sont réunis pour la première fois. Cette rencontre a connu un très vif succès... L'Association des étudiants catholiques japonais aux Etats-Unis nous a fait part de son grand intérêt pour Pax Romana et de sa décision de créer un comité chargé de traduire en japonais quelques-unes des publications de Pax Romana. Elle espère, en particulier, pouvoir, d'ici quelques semaines, imprimer en langue japonaise notre brochure University for Christ et la diffuser parmi les membres de notre fédération du Japon, comme aussi parmi les étudiants actuellement à l'étranger.

A Amérique latine : Notre fédération péruvienne, l'UNEC, a envoyé une lettre-circulaire à toutes les fédérations d'Amérique latine sollicitant leur collaboration pour l'établissement d'un fichier de tous les dirigeants universitaires sud-américains. Cette initiative de l'UNEC entre dans le cadre des tâches qui ont été confiées par le Plan de Copenhague à nos fédérations d'Amérique latine... « L'universitaire et la question sociale », tel est le thème du congrès que les étudiants et étudiantes du Brésil ont organisé en commun à la mi-janvier. Ce congrès avait été soigneusement préparé par des enquêtes préliminaires faites dans les diverses régions du pays, afin de déterminer les situations locales. Le Congrès de Sao Paulo reposait essentiellement sur ce travail préparatoire... A l'occasion du récent congrès tenu sous le patronage de Notre-Dame de Guadeloupe, la fédération d'El Salvador suscita une rencontre des étudiants présents. Près de quinze étudiants de divers pays discutèrent du travail à réaliser en Amérique centrale, région où il est essentiel, pour tout le travail en apostolat universitaire... La JUC de l'Equateur a fait paraître le premier numéro de son bulletin national de nouvelles qui est rédigé sur le modèle du bulletin d'information latino-américain de Pax Romana, publié à Assomption.

Europe : L'Union of Catholic Students de Grande-Bretagne collecte des fonds pour créer une bourse d'étude à l'Université Pie XII au Basutoland en mémoire du R. P. Leicester King, son regretté aumônier. Cette fédération tiendra une réunion commune avec la Newman Association à Sheffield vers la fin février sur le thème « Catholiques et services sociaux ». Ces deux fédérations intensifieront sans cesse leur étroite coopération au cours de ces prochains mois puisqu'elles ont accepté la responsabilité d'organiser en commun le congrès mondial de Pax Romana qui se déroulera en Grande-Bretagne en 1955... La Fédération Française des Etudiants Catholiques a convoqué son congrès annuel à Nantes au début du mois de mars, pour discuter de la civilisation du

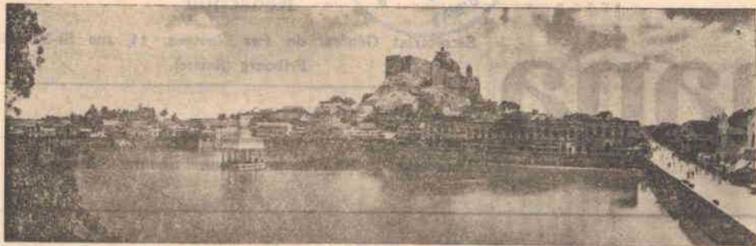


Rose Mary Goldie

drice ». Tout ce que nous désirions savoir depuis longtemps nous fut livré grâce à l'enthousiasme et à... la machine à écrire de Rosemary. Dès lors, nous pouvons espérer voir sans cesse se développer, au cours de ces prochains mois, nos relations avec ce pays. L'arrêt à Singapour était en principe réservé pour le sommeil ; c'était ne pas compter sur la générosité et l'enthousiasme des dirigeants de notre fédération ! Si les heures passées ensemble furent trop courtes, chacun se consola en pensant que Rosemary s'arrêtera à nouveau à Singapour lors de son retour. Enfin l'Australie accueillit son enfant prodige après huit ans d'absence. Après quelques journées consacrées à sa famille et aux amis très chers, elle participa au congrès national de la fédération universitaire catholique australienne dont elle nous a fait parvenir les premiers échos. Lorsque ce journal vous parviendra, Rosemary aura été en Nouvelle-Zélande et sera déjà sur le chemin de retour via l'Indonésie, Singapour, les Philippines, Formose, le Japon et les Etats-Unis. Nos prières l'accompagnent.

(Suite p. 4, col. 1)

(Suite p. 4, col. 4)



Trichinopoly, siège de notre fédération indienne

SECRETARIAT

(Suite de la page 3)

Nous remercions encore une fois Rosemary de nous avoir donné cette unique occasion d'entrer en contact direct avec les diverses communautés universitaires catholiques d'Asie et de nous rendre ainsi davantage compte du splendide travail qu'elles accomplissent.

Requiescat in pace : Nous avons le profond chagrin de faire part du décès, après une longue maladie, de M^{me} Owen McGovern, consultante permanente de *Pax Romana* auprès des Nations-Unies, à New-York. Sa brillante carrière de juriste et son grand intérêt pour les activités des organisations internationales avaient depuis longtemps attiré l'attention des milieux catholiques des Etats-Unis. Nous réitérons ici à sa famille l'expression de notre sympathie.

Le travail se poursuit :

— La période de Noël nous a apporté, parmi tant d'autres joies, la nouvelle de l'érection, dans la Cité du Vatican, de la Fondation Pie XII. Approuvée par le Saint-Père, elle a pour but de recueillir des fonds qui seront mis à la disposition des organisations internationales catholiques. Les deux secrétaires généraux de *Pax Romana* ont joué un rôle actif au sein du comité établi lors de la dernière Conférence des organisations internationales catholiques (COIC) pour étudier le rôle et le fonctionnement d'une telle Fondation.

— Le « Séminaire asiatique », qui réunira pour la première fois les représentants des communautés universitaires d'Asie, aura lieu en décembre 1954 dans le sud de l'Inde. Au cours de ses récentes réunions, à Fribourg, le Comité directeur a élaboré un plan détaillé qui englobe non seulement la préparation du Séminaire lui-même, mais toutes nos relations avec les universitaires asiatiques : renouveau d'attention à l'égard des étudiants asiatiques résidant à l'étranger, spécialement dans les pays occidentaux ; établissement d'un secrétariat à Trichinopoly qui assurera la préparation intellectuelle et matérielle du Séminaire ; préparation d'un questionnaire qui permettra de recueillir de précieux renseignements sur les transformations sociales et technologiques qu'ont subies les pays asiatiques au cours des dernières décennies ; éveil d'une compréhension toujours plus profonde vis-à-vis de l'Asie parmi toutes les fédérations affiliées à *Pax Romana*, etc.

— Acceptant les recommandations des personnes présentes d'Amérique latine, le Comité directeur a décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre le secrétariat ibéro-américain de *Pax Romana*, établi au Chili. Il a, en effet, estimé que, compte tenu des circonstances actuelles, l'existence du sous-secrétariat risquait de semer la confusion parmi les fédérations de ce continent et de compromettre ainsi les résultats très satisfaisants obtenus au cours de ces derniers mois dans la réalisation du « Plan de Copenhague ». Les dirigeants latino-américains ont été encouragés à étudier plus à fond les possibilités de réorganiser le sous-secrétariat et

à soumettre au Comité directeur leurs recommandations.

Nominations : M. Raymond Labarge, membre de l'Ottawa Newman Club, a été nommé directeur de la Commission nord-américaine de *Pax Romana*, dont le siège a été fixé dans la capitale canadienne. Mêlé depuis de longues années aux activités universitaires dans son pays, M. Labarge remplit actuellement des tâches importantes au service du gouvernement canadien. Sa désignation a été accueillie avec profonde satisfaction par le Comité directeur... Un autre Canadien, M. Robert H. Keyserlingk, a été nommé par le Comité directeur membre du Secrétariat général jusqu'à la prochaine Assemblée Inter-fédérale.

Cosec : Istanbul a accueilli, durant la seconde semaine du mois de janvier, la quatrième conférence internationale des unions nationales d'étudiants à laquelle prenaient part près de 150 personnes. Parmi les participants, soulignons la présence d'une observatrice officielle du MIEC, en l'occurrence sa vice-présidente Maria de Lourdes Alves de Figueiredo. Avant de se rendre en Turquie, Maria de Lourdes assista à Fribourg aux réunions du Comité directeur en compagnie de deux autres dirigeants sud-américains : Jeronimo Irala Burgos (Paraguay) et Antonio Lopez (Chili), qui firent également le voyage vers l'ancienne capitale de l'Empire d'Orient. Dès que M^{me} de Lourdes aura terminé son rapport, nous le ferons parvenir aux fédérations pour leur information.

Nos vœux de bonheur : Parmi tous les vœux reçus à l'occasion de Noël se trouvaient le faire-part de mariage de Nemesio Canelo et celui de Hans Heinrich Kurth. Nemesio Canelo a été, de 1950 à 1952, membre du Secrétariat général et principal responsable de notre travail en Amérique latine. Il nous quitta pour retourner dans son Pérou natal où il retrouva non seulement les lourdes responsabilités de dirigeant national, mais surtout celle qu'il aimait... Hans Heinrich Kurth est depuis quelques années le secrétaire permanent de notre fédération allemande.

Rencontres : Le début de l'année a vu se réunir à Fribourg et le Comité directeur du MIEC et le Conseil du MIIC. Nous examinerons ultérieurement dans ce journal quelques-uns des aspects très constructifs de la réunion commune qu'ont tenue à cette occasion ces deux organes sur le problème de leur collaboration réciproque... Nous publions par ailleurs dans ce numéro quelques renseignements sur les réunions qui auront lieu au cours des prochains mois sous les auspices de *Pax Romana*... En marge des réunions du Conseil du MIIC, le comité international du secrétariat des pharmaciens catholiques a fructueusement délibéré... Les organisations non gouvernementales jouissant du statut consultatif auprès de l'UNESCO tiendront leur assemblée annuelle à Paris dans la seconde moitié du mois de février... A la mi-février, Paris a reçu les membres de la Commission pour l'histoire universelle de l'humanité, constituée par l'UNESCO ; le secrétaire général de *Pax Romana*-MIIC, Ramon Sugranyes de Franch, fait partie de ladite commission.

Brèves nouvelles : Le Collège de l'Europe libre a une fois de plus demandé à *Pax Romana* de l'aider à diffuser ses informations sur les bourses qu'il offre aux étudiants réfugiés durant l'année 1954. Les candidats ne doivent pas être nés avant le 31 décembre 1923. L'Association du Collège de l'Europe libre (rue de la Paix 7, Paris 2^e) reçoit les demandes de bourses jusqu'au 1^{er} avril... Le Collège autrichien annonce que le 10^e congrès universitaire international aura lieu à Alpbach du 17 août au 6 septembre, sur le thème « Notre époque et la science ». La partie principale du travail scientifique se fera en dix groupes d'étude sous la direction de professeurs universitaires renommés. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du secrétariat général du Collège autrichien, Kolin-gasse 19, Vienne IX.

FÉDÉRATIONS

(Suite de la page 3)

travail. Signalons, dans un de ses derniers bulletins de nouvelles, un long article sur le Séminaire asiatique... C'est à Amsterdam que la fédération néerlandaise s'est réunie les 13 et 14 février. Elle a organisé, pour les 6 et 7 mars, fête de saint Thomas d'Aquin, un très intéressant week-end international à Tilburg. Nos amis Erich Tradt et Enrique Ibarra y participèrent... La Fédération Française des Etudiants Catholiques se propose d'envoyer très prochainement aux fédérations un numéro du Bulletin européen qui doit préparer les « journées européennes » de 1954. Ce numéro, qui sera suivi d'autres, contiendra principalement un rapport de la réunion de Hald, en été 1953.

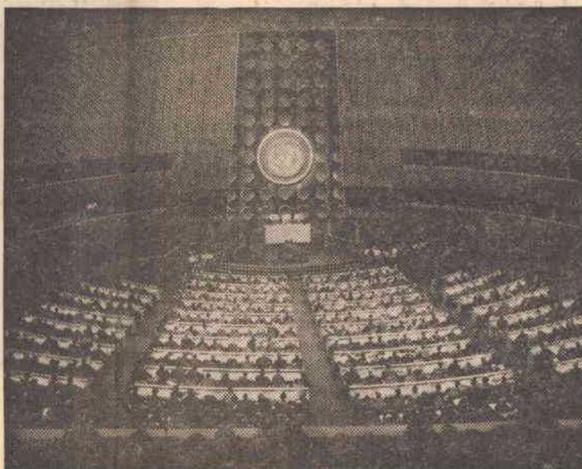
La Newman Association de la Grande-Bretagne organise une série de réunions spécialisées par disci-

plines et par professions parmi ses membres... Une réunion du Secrétariat international des Ingénieurs de *Pax Romana* s'est tenue à Londres, sous les auspices de la Newman Association... Le groupe des Scientifiques anglais a envoyé sa première circulaire à ses membres. Ce groupe a pour but de promouvoir parmi ses membres l'intégration de la science avec la philosophie et la théologie par l'étude de la philosophie des sciences et des relations de celles-ci avec la société et avec la foi religieuse... A Londres encore, les représentants de la Newman Association se sont réunis avec ceux de plusieurs groupements d'intellectuels catholiques en exil, membres de *Pax Romana*-MIIC, afin de se concerter pour la préparation du futur Congrès mondial de *Pax Romana* en Grande-Bretagne, en 1955. Des réunions analogues sont prévues pour étudier d'autres aspects de la coopération entre les groupements affiliés à *Pax Romana*.

Pendant le mois de février, le CCIF, à Paris, a poursuivi ses activités ordinaires par un colloque sur *L'Alcoolisme en France et dans les pays d'outre-mer*, une conférence de Stanislas Fumet sur *L'Actualité de Léon Bloy* et une série d'exposés de l'abbé E. Berrar, son assistant ecclésiastique, sur *Les courants actuels en théologie*. Une réunion restreinte sous la direction de M. Robert Schuman, ancien Ministre, a engagé un colloque sur *L'Idee européenne est-elle une idée chrétienne?*

Amérique du Nord : La Fédération des Etudiants des Universités Catholiques du Canada (FEUCC) qui groupe, rappelons-le, les étudiants catholiques d'expression française, a élu, en décembre dernier, ses nouveaux dirigeants à l'occasion de son congrès national... La Canadian Federation of Newman Clubs prépare une campagne à l'occasion de la fête de saint Thomas d'Aquin, journée de *Pax Romana*. Un comité, présidé par Miss Mary McDougall a été établi pour recueillir des fonds pour *Pax Romana*... La National Federation of Catholic College Students des Etats-Unis a vu son Conseil national tenir, au début de janvier, sa réunion annuelle... La Newman Federation des Etats-Unis a publié son premier bulletin international destiné à garder ses membres au courant du développement des organisations internationales... Le R. P. William Rooney a été nommé directeur exécutif de la Catholic Commission for Intellectual and Cultural Affairs, en lieu et place du R. P. Stanford.

... Cette même Commission vient de nous envoyer sa brochure sur *Unesco and Catholic collaboration*. Ce sont les actes de la VIII^e Conférence annuelle de la CCICA, qui s'est tenue à Washington en mai 1953. Cette brochure représente un apport fondamental aux discussions qui ont eu lieu aux Etats-Unis autour de cet important sujet. Cette étude fait suite à celle de « La participation des catholiques au mouvement intellectuel d'aujourd'hui » que la Commission avait entreprise l'année précédente.



Une séance des Nations-Unies

Convention pour les Réfugiés

Il y a plus de deux ans, à Genève, les représentants de vingt-sept Etats ont élaboré le texte de la Convention internationale relative au statut juridique des réfugiés. Ce texte a été, depuis, signé par vingt Etats et ratifié par la Belgique, le Danemark, la République fédérale allemande, le Luxembourg et la Norvège. Le 22 janvier 1954, l'Australie a adhéré à la Convention, sixième pays dont la ratification était indispensable pour l'entrée en vigueur de la Convention dans un délai de quatre-vingt-dix jours à partir de cette date.

La Convention, dont les dispositions seront intégrées aux règles du droit international, est remarquable : elle est applicable à presque tous les réfugiés relevant du mandat du Haut Commissaire des Nations-Unies pour

les réfugiés ; elle leur assure le bénéfice de nombre de droits fondamentaux dont l'exercice est, dans l'ensemble, plus libéral que les accords conclus précédemment : elle confie à un organe des Nations-Unies le soin de veiller à l'application de ses dispositions.

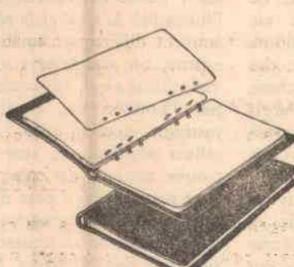
L'entrée en vigueur de la Convention peut donc être considérée comme un événement important. Elle représente un progrès non seulement en matière de protection internationale des réfugiés, mais aussi en matière de protection internationale des droits de l'homme en général. Relevons qu'un observateur de *Pax Romana* a suivi les débats de la Conférence de Genève dont les travaux ont abouti à l'élaboration de la Convention.

Elternrecht auf die Schule

C'est le titre d'une élégante plaquette qui contient les actes complets de la rencontre d'études de *Pax Romana*-MIIC, à Salzbourg, en 1952

En vente au Secrétariat général, Fribourg.

Prix : frs. suisses 2.50. DM 2.50



Carnets à anneaux pour étudiants

BIELLA

Le produit suisse renommé
un seul carnet pour tous les cours

ACADEMIA	ACTO	UNI
2 anneaux	6 anneaux	2 anneaux

EN VENTE DANS TOUTES LES PAPETERIES

Assemblée du MIIC au Portugal

1-7 août 1954

Si *Pax Romana* existe, si elle étend son action aux étudiants d'une part et aux « intellectuels » de l'autre — c'est-à-dire à tous ceux qui ont la vocation du travail intellectuel —, si elle s'efforce de créer parmi eux une conscience commune, ce n'est certes pas pour constituer une organisation qui aurait sa fin en elle-même ni pour faire un vain étalage de forces. *Pax Romana* est un « mouvement » de chrétiens laïques. Son but primordial est donc bien clair : entraîner les adhérents à mieux accomplir la tâche qui leur incombe et à l'accomplir en chrétiens, convaincus que la lumière de la foi et le feu de la charité doivent protéger et renouveler les choses humaines.

Or, les tâches des intellectuels, de ceux qui ont été formés par l'université à la discipline du travail de l'intelligence, sont diverses. Fondamentalement, elles peuvent toutefois être réduites à deux ordres d'activité : d'une part, la recherche de la vérité, quelle qu'elle soit, humaine ou divine, périssable ou éternelle, limitée au monde des choses créées ou scrutant, à la lumière de la foi, les profondeurs du Dieu créateur ; d'autre part, l'exercice de ce que nous appelons une profession libérale, c'est-à-dire une activité personnelle d'ordre intellectuel au service des autres hommes, destinée soit à leur procurer des biens, soit à les protéger ou à les sauvegarder.

Pénétrer de substance chrétienne ces deux ordres d'activité des universitaires, tel est le but apostolique de *Pax Romana* et des groupements nationaux qui en font partie.

Notre Mouvement a d'autres finalités encore. Les unes à l'égard de ses membres, les autres à l'égard de la communauté internationale, dont nous voulons faire une société chrétienne, dans son inspiration et dans sa réalité. Mais l'efficacité de notre action, dans un sens comme dans l'autre, dépendra avant tout de l'ardeur que nous mettrons à mieux réaliser notre apostolat.

Apostolat intellectuel et apostolat dans les professions

Lorsque la VI^e Assemblée plénière de *Pax Romana*-MIIC, à Toronto, en 1952, a précisé les buts apostoliques de notre Mouvement en établissant la distinction que nous venons de rappeler entre l'*apostolat intellectuel*, au plan de la pensée, et l'*apostolat professionnel*, conçu comme un travail d'évangélisation dans le milieu des professions universitaires, elle a tracé par ce fait même le programme d'étude des Assemblées ultérieures.

L'aspect proprement intellectuel de notre apostolat a constitué le thème central de la VII^e session de l'Assemblée plénière, en 1953, à Bonn. En concluant ses travaux, l'Assemblée de Bonn faisait ressortir la « nécessité qui s'impose de plus en plus aux intellectuels chrétiens de situer leur savoir profane et l'usage de leurs techniques dans une vision totale du monde, rattachée vitement à la lumière de la foi ». Cette seule conclusion suffit à montrer que la dichotomie apostolat intellectuel — apostolat professionnel n'est qu'une distinction appropriée pour l'examen de nos méthodes de travail. En réalité, l'un et l'autre ne sont que des aspects complémentaires, que l'on pourrait difficilement dissocier. L'apostolat au sein des professions n'a de sens que s'il est basé sur une très solide formation chrétienne

du professionnel. L'activité créatrice de biens ou de services relève en premier lieu de la raison pratique, de la morale. Mais cela ne saurait dispenser celui qui l'exerce d'adhérer vitement à la vérité, à la connaissance intellectuelle du Vrai et du Bien qu'il doit tendre à réaliser.

Les problèmes pratiques — moraux autant que psychologiques et sociaux —, que doit résoudre tous les jours l'homme de profession libérale, sont cependant si graves, si complexes, si différents d'une profession à l'autre, qu'il est indispensable de les étudier séparément. Chaque profession connaît des problèmes spécifiques, car chacune comporte des droits et des devoirs particuliers. Dégager le sens de la vocation individuelle, préciser la valeur humaine et sociale des professions, connaître les exigences chrétiennes de la vie professionnelle et enfin établir — comme nous avons essayé de le faire à Bonn pour l'ordre purement intellectuel — les responsabilités propres de *Pax Romana* et des groupements qui lui sont affiliés, ce sont des objectifs plus que suffisants de l'étude de l'*apostolat dans les professions* universitaires que notre Mouvement se doit d'entreprendre cette année.

Dans une étape postérieure, nous envisagerons encore la synthèse indispensable des deux points de vue, intellectuel et professionnel. De même que le dogme et la morale — et plus profondément encore les vertus théologiques et les vertus morales — sont inséparables dans la vie du chrétien, par analogie les vues de l'intelligence sont inséparables de l'action pratique chez l'homme de profession universitaire. Mais encore une fois, comme dans la vie spirituelle, des vocations diverses, à dominante contemplative, ou à dominante active, sont possibles dans l'ordre de la culture. Pourvu que l'action repose toujours dans une plus ou moins grande mesure sur la contemplation.

D'où, concrètement, lorsqu'il s'agit d'organiser la vie corporative de *Pax Romana*-MIIC, la nécessité de faire place aux deux aspects fondamentaux de notre apostolat et de trouver les structures adéquates qui permettent de les distinguer pour les unir.

Le plan de travail au Portugal

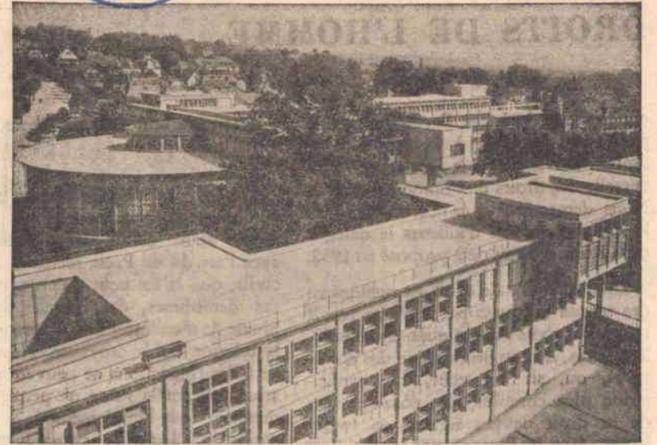
Le Conseil de notre Mouvement, réuni à Fribourg les 2 et 3 janvier der-

nier, a approuvé un plan de travail pour la VIII^e Assemblée plénière, qui répond à ces considérations. Point n'est besoin de le commenter longuement. L'énoncé des différentes sections dit bien le contenu que nous entendons leur donner.

Précisons seulement quant à la méthode de travail — et elle est importante pour la réussite de l'Assemblée I — que les points I, II et III feront l'objet d'exposés en séance plénière, suivis immédiatement de discussions. Mais l'étude la plus importante pour notre travail quotidien, celle du point IV, sera

entreprise en commissions. Leurs résolutions viendront ensuite à la séance plénière finale, au cours de laquelle la synthèse intégrale de notre apostolat doit être esquissée.

Faut-il ajouter que l'efficacité du travail de l'Assemblée dépend avant tout de la préparation des délégués et que celle-ci ne s'acquiert que par l'étude préalable du thème au sein des différents groupements ? Dès maintenant, nous convions tous nos membres et amis à l'entreprendre et à nous faire part de leurs réflexions.



Université de Fribourg où le Conseil du MIIC s'est réuni

L'APOSTOLAT DANS LES PROFESSIONS

PLAN DE TRAVAIL

I. La profession telle qu'elle est

1. Evolution historique des professions dites « libérales », jusqu'à l'état de fait actuel.
2. Etude sociologique de la profession dans la société actuelle : importance et signification des professions intellectuelles dans la vie moderne et dans une civilisation de type technique.
(Cette étude ne doit pas être un travail de simple érudition. Elle doit être finalisée par notre souci apostolique.)

II. La profession au service de la personne et de la communauté

Il s'agit de toutes les professions intellectuelles — qu'elles visent à produire des biens culturels ou des biens d'ordre social ou technique. Leur sens premier est toujours celui d'un service adressé soit à la communauté tout entière, soit à un destinataire déterminé.

La société humaine est une société de personnes qui ont besoin pour s'épanouir :

1. D'un certain nombre de richesses visant à établir
 - a) un ciel culturel, ouvert aux valeurs surnaturelles, se nourrissant de valeurs spirituelles (vérité, beauté, justice, amitié, etc.) et
 - b) une terre humaine, c'est-à-dire un monde habitable, dans lequel le progrès technique tend à libérer davantage l'esprit pour sa vie propre ;
2. D'une protection et de remèdes appropriés d'ordre social, juridique, sanitaire, etc.

Ce service que la société attend des professionnels exige que les structures mêmes où s'exerce leur travail (écoles, hôpitaux, tribunaux, entreprises, bureaux publics et privés, etc.) soient adaptées aux besoins qu'elles doivent satisfaire.

III. Exigences chrétiennes de la vie professionnelle

Cette transformation du milieu professionnel dans le sens que l'on vient d'esquisser ne peut être obtenue que par :

- a) une vue chrétienne des rapports de l'homme avec ses frères — d'où une liaison indispensable de l'apostolat intellectuel avec l'apostolat professionnel —, car l'action est inspirée par les idées ;
- b) une attitude chrétienne dans le travail professionnel, c'est-à-dire une déontologie et une ascèse propres à chaque profession, qui nous montreront les vertus chrétiennes qu'il faut particulièrement exercer (amour, miséricorde, patience, justice, pauvreté, etc.) ;
- c) une action sur les structures où chaque profession trouve son cadre de travail — d'où la nécessité d'un apostolat, par une influence des chrétiens
 - soit dans les milieux professionnels et leurs organismes neutres,
 - soit sur le plan de la législation professionnelle,
 - soit sur l'ensemble de la société ;
- d) une collaboration entre les diverses professions, étroite et permanente, en vue de leur apostolat.

IV. Rôle de *Pax Romana* et de ses groupements

Les responsabilités propres de *Pax Romana*, et des groupements professionnels qui lui sont affiliés, doivent couvrir tous les aspects de cet apostolat. Pour mieux étudier les tâches qui, dans la pratique, en résultent pour notre organisation, l'Assemblée se divisera en trois commissions qui étudieront respectivement :

1. La formation des hommes de professions libérales, du point de vue spirituel, intellectuel, déontologique, etc., comme préparation du professionnel à son rôle de service ;
2. L'action individuelle et collective des professionnels chrétiens dans le milieu de leur profession ;
3. La collaboration indispensable entre les différentes professions et entre diplômés et étudiants.

Toute l'étude d'ordre général qui précède doit aboutir à des conclusions d'ordre technique concernant le travail de *Pax Romana* et des groupements professionnels dans chaque pays dans la perspective :

- a) des relations du groupement avec chaque professionnel pris individuellement ;
- b) des relations du groupement et des professionnels chrétiens avec le milieu de la profession ;
- c) des relations du groupement avec le Secrétariat international ;
- d) des relations du groupement avec la Fédération interprofessionnelle d'intellectuels catholiques dans chaque pays et avec *Pax Romana*-MIIC ;
- e) de la place des différents Secrétariats internationaux professionnels dans l'ensemble du Mouvement ;
- f) des rapports entre les Secrétariats du MIIC et les Sous-secrétariats professionnels du MIEC (étudiants).

V. Conclusion et amorçage de la synthèse

Situation de l'apostolat professionnel dans l'ensemble de l'apostolat des intellectuels : sa liaison avec la vie spirituelle et la vie intellectuelle.

MÉDITATIONS SPIRITUELLES

Les Béatitudes évangéliques, sommet de la vie du chrétien

Ces méditations auront pour objet de prolonger sur le plan spirituel l'étude du rôle des vertus chrétiennes nécessaires à la vie professionnelle.

La fortune vous tente ?
TENTEZ-LA !
à la
LOTÉRIE ROMANDE

Tirage Tirage samedi
6 MARS

DROITS DE L'HOMME

(Suite de la page 1)

entièrement dans ces Pactes un article protégeant le droit à la propriété. Il figure pourtant dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (art. 17). Nous demandons à la Commission de le rédiger, comme d'ailleurs le délégué de la France l'avait déjà proposé en 1952.

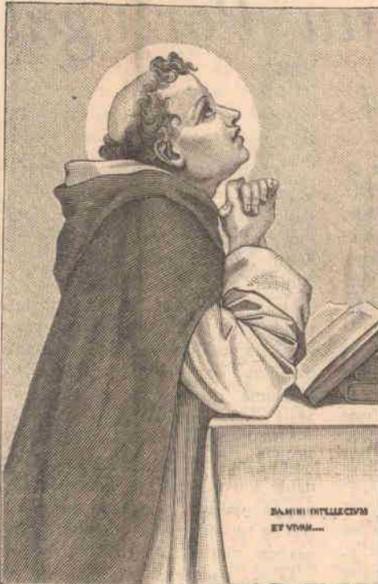
Droit à la vie : Ce droit est protégé en des termes adéquats par le Pacte relatif aux droits civils et politiques (art. 6 et 7). Toutefois, il nous semble que des corollaires, ou, si l'on veut, une explicitation plus complète des conséquences de ce droit devrait figurer en toutes lettres dans le Pacte. Nous demandons donc que les trois idées suivantes y soient incorporées :

- 1) que le droit à la vie comprend également la protection de la vie prénatale et que l'avortement est un crime contre la personne humaine ;
- 2) que l'euthanasie — implicitement condamnée par la rédaction actuelle — devrait être formellement interdite ;
- 3) qu'il n'est pas permis de faire des expériences médicales ou scientifiques sur des sujets humains. Nous sommes, dans ce cas, en désaccord avec la rédaction actuelle, qui semble autoriser ces expériences dans le cas où la personne qui s'y prête donnerait son libre consentement. Or le libre consentement n'est pas une règle objective de l'agir humain. A notre avis, il faudrait interdire d'une manière plus générale toute mutilation physique ou toute mesure médicale grave qui s'opposerait au droit et au devoir de la personne humaine de conserver sa propre intégrité physique et psychique.

religion, de leur race ou de leurs opinions politiques.

Liberté religieuse : Le respect total de la liberté de conscience de la part de l'Etat étant établi, nous admettons, avec l'art. 18 du Pacte relatif aux droits civils, que la loi peut prévoir, dans des cas déterminés, des restrictions à la liberté de manifester de manière publique la religion ou la croyance. Néanmoins, de telles restrictions ne peuvent pas être arbitraires, et le Pacte ne peut pas s'en remettre tout simplement à la « loi » nationale. Seule la considération du bien commun — le « bien public général » dans le langage des projets de Pacte — autorise ces restrictions à la liberté de culte de la part de l'autorité civile. Nous proposons donc que le paragraphe 3 de l'art. 18 précise : « La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet que des restrictions prévues par la loi, pour autant qu'elles sont nécessaires à la protection d'un ordre conforme à la morale, ainsi qu'à la liberté et aux droits fondamentaux d'autrui. »

Mise en œuvre : En 1951 déjà, lors de la VII^e session de la Commission des droits de l'homme, *Pax Romana* avait plaidé résolument en faveur du droit de recours des personnes privées, ou du moins des organisations non gouvernementales reconnues, dans les cas de violation des droits de l'homme par un Etat. Il est regrettable que, dans le projet actuel, seuls les autres Etats parties au Pacte aient le droit de recourir contre de telles violations devant le Comité des droits de l'homme des Nations-Unies. Nous reconnaissons le



J'ai prié, et la prudence m'a été donnée ; j'ai invoqué, et l'esprit de sagesse est venu à moi. Je l'ai préférée aux sceptres et aux couronnes, et j'ai estimé de nul prix les richesses auprès d'elle. Je ne lui ai pas égalé les pierres précieuses, car tout l'or du monde n'est auprès d'elle qu'un peu de sable, et l'argent, à côté d'elle, ne vaut pas plus que la boue. Je l'ai aimée plus que la santé et la beauté ; j'ai préféré sa possession à la possession de la lumière, car son flambeau ne s'éteint pas. Avec elle me sont venus tous les biens, et j'ai reçu de ses mains des richesses innombrables.

Et je me suis réjoui de tous ces biens terrestres, car la sagesse les amène avec elle : j'ignorais pourtant qu'elle en était la mère. Je l'ai appris sans arrière pensée, je la communique sans envie, et je ne cache point ses trésors. Car elle est pour les hommes un trésor inépuisable ; ceux qui en usent ont part à l'amitié de Dieu, qui tient en haute estime ceux que distinguent les dons de la science.

(Livre de la Sagesse, 7.)

La campagne en faveur des **Amis de Pax Romana** a donné d'assez heureux résultats en 1953. Que tous ceux qui se sont déjà inscrits comme *Amis* veuillent bien renouveler cette année leur versement ! Que tous nos amis se souviennent que nous avons besoins d'*Amis* ! Les *Amis de Pax Romana* reçoivent régulièrement ce journal, une carte d'identité et la liste de tous les *Amis de Pax Romana* à travers le monde.

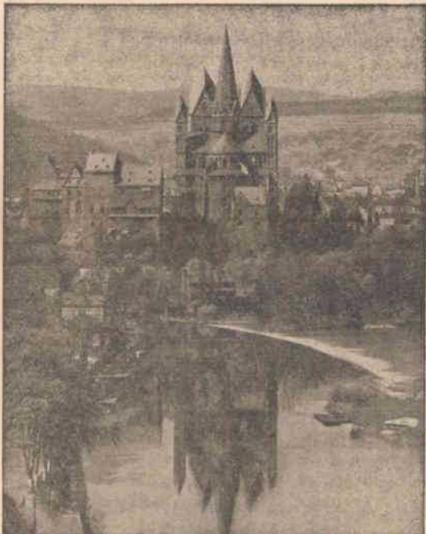
Vous pouvez effectuer vos versements :

* Directement à *Pax Romana*,

Fr. s. 10. — au C. C. P. 11a 1036 Fribourg (Suisse), ou à la Banque de l'Etat de Fribourg (Suisse) au compte N° 50.218.

* Aux comptes locaux de *Pax Romana*:

- ALLEMAGNE : DM. 10. — C. C. P. 1759 du Kath. Ak. Verband, Cologne.
- AUTRICHE : Sch. 30. — C. N° 9244 de la Banque Schelhammer & Schattera, Goldschmidgasse 10, Vienne.
- BELGIQUE ET LUXEMBOURG : Fr. b. 100. — C. C. P. 554 311 du Mouvement International des Intellectuels catholiques, rue Mimars 12, Louvain.
- BRESIL : Cr. \$ 60. — M. Paolo Seabra, rua Ferreira Pontes 148, Rio de Janeiro.
- ESPAGNE : Pes. 50. — « Cuenta *Pax Romana* » Banco Espanol de Crédito, Alcalá 14, Madrid.
- FRANCE : Fr. fr. 1000. — C. C. P. Paris 345 856 du Centre catholique des Intellectuels français, rue Madame 61, Paris 6^e.
- ITALIE : Lires 1000. — Istituto per le Opere di Religione, compte N° 4399 de *Pax Romana*, Cité du Vatican.
- PAYS-BAS : Fl. 5. — Administration du Journal de *Pax Romana*, Rode Laan 38, Voorburg, N° 350 879.
- PORTUGAL : Esc. 50. — M. José Mardel Correia, Juventude Universitária Católica, Campo dos Martires da Pátria 43, Lisbonne.



Limboung-an-der-Lahn où s'est tenue la rencontre internationale consacrée aux droits de l'homme en 1951

Droit d'asile : Nous regrettons l'absence dans ce Pacte du droit d'asile, que pourtant l'art. 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme reconnaît. S'il est un droit élémentaire de la personne, découlant directement de son droit à la vie, c'est bien celui de chercher asile dans un autre pays lorsque sa vie ou sa liberté sont injustement menacées. Nous demandons donc que le Pacte reprenne le texte de la Déclaration universelle, avec la précision que jamais un Etat ne pourra expulser ou refouler les étrangers qui cherchent asile, vers les territoires où leur vie et leur liberté seraient menacées en raison de leur

risque que d'aucuns abusent d'un droit de recours élargi et submergent le Comité de leurs plaintes. Toutefois, il nous est difficile de penser qu'un individu dont le droit serait lésé soit obligé d'avoir recours à un autre Etat pour obtenir que celui-ci porte plainte devant un organisme international contre l'Etat dont il est ressortissant. Nous estimons, en conséquence, que le principe du droit de pétition dévolu aux victimes elles-mêmes des violations des droits de l'homme devrait être inscrit solennellement dans le Pacte, avec toutes les garanties dont la Commission jugera utile de l'entourer.

Aux lecteurs

Nous prions instamment tous nos lecteurs de renouveler immédiatement leur abonnement pour 1954 en effectuant leur versement sur les comptes indiqués ci-contre

Pax Romana félicite

très chaleureusement M^{lle} Christine Peeters qui, au cours du récent congrès de la fédération des étudiants catholiques des Pays-Bas, a reçu des mains de S. Exc. Mgr Paolo Giobbe, Internonce apostolique, la croix d'honneur *Pro Ecclesia et Pontifice* que le Saint Père lui a accordé en reconnaissance de ses 25 années de total dévouement au service de l'Union des associations étudiantes catholiques des Pays-Bas et de *Pax Romana*.

NOUS RAPPELONS QUE

L'Association des Médecins catholiques portugais a institué un prix qui sera décerné à l'avenir par le Secrétariat International des Médecins catholiques de *Pax Romana*. Ce prix sera attribué pour la première fois à l'occasion du VI^e Congrès International des Médecins catholiques qui se tiendra à Dublin, du 8 au 13 juillet 1954. Le thème du concours pour 1954 est :

LA CONDUITE DU MÉDECIN EN FACE DU PROBLÈME DE LA LIMITATION DES NAISSANCES

L'original, rédigé dans la langue maternelle de l'auteur, devra, si celle-ci n'est pas le français ou l'anglais, être accompagné d'une traduction dactylographiée dans l'une de ces deux langues, sur un seul côté de la feuille et en sept exemplaires. Le travail devra avoir de 20 à 30 pages environ à raison de 25 lignes par page.

Dernier délai pour la présentation du travail : 31 mars 1954.

Le Prix International de Déontologie médicale Jean XXI est constitué par une médaille de bronze à l'effigie de ce Pontife et 3000 escudos, ou l'équivalent dans une autre monnaie.

Toute correspondance relative au prix doit être envoyée au :

Docteur Raymond VERLY
PAX ROMANA

Secrétariat International des Médecins catholiques, Rue Guimard 5 — BRUXELLES (Belgique)

Die soziale Summe PIUS XII. :
Aufbau und Entfaltung des gesellschaftlichen Lebens
Herausgegeben von F. Utz, O. P. u. F. Groner, O. P., Professoren an der Universität Freiburg Schweiz
2 Bände zu je ca. 1 200 S. Fr. ca. 30.—/DM. 29.—
Band I : im Mai 1954, Band II : gegen Ende 1954
Das Werk enthält alle Verlautbarungen PIUS XII. zu den Fragen des sozialen Lebens in systematischer Anordnung ; es bildet eine geschlossene christliche Gesellschaftslehre.
Schlechthin unentbehrlich für jeden sozial Tätigen !
PAULUSVERLAG FREIBURG SCHWEIZ